

QUE PENSER DE "L'ÉLEVAGE BIOLOGIQUE" ?

WHAT TO THINK ABOUT THE ORGANIC FARMING OF LIVESTOCK

CONCLUSION

par Bernard Denis (*)

Nous avons, peut-être un peu témérairement et en notre seule qualité de zootechnicien généraliste convaincu que la diversité est bien une richesse y compris en élevage, accepté de proposer quelques réflexions en conclusion à cette réunion.

D'abord, si le développement de l'élevage "biologique" est plus récent, au moins en France, que celui de l'agriculture du même nom, il est aujourd'hui une réalité qu'il n'est plus possible d'ignorer. Que l'Institut national de la Recherche agronomique ait accepté de s'y investir est significatif. Cela dit, y voir un phénomène de société, comme certains n'hésitent pas à le faire, est très prématuré. L'élevage "biologique" ne manque pas de provoquer les zootechniciens et les agriculteurs qui ont fait vivre la "révolution agricole" de ces 50 dernières années et qui ont -fort justement- le sentiment du devoir accompli par rapport à ce qui leur était demandé :

- en effet, promouvoir la complémentarité cultures/élevage, le lien au sol, l'autonomie la plus grande possible des exploitations, c'est vanter les mérites des fermes de polyculture-élevage d'autrefois ;
- pousser la logique de l'interdiction des produits chimiques de synthèse jusque dans la thérapeutique vétérinaire, c'est prétendre que les médecines dites "douces" sont efficaces ;
- affirmer qu'en élevage "biologique", malgré la pénibilité du travail, l'agriculteur s'épanouit dans les actes quotidiens parce qu'il a le sentiment d'œuvrer pour une juste cause, même si les revenus qu'il dégage sont parfois inférieurs à ceux d'un agriculteur conventionnel, c'est prendre des distances par rapport à la logique de "l'entreprise agricole".

Mais, en même temps qu'il provoque, l'élevage "biologique" suscite des réflexions et interrogations :

- si le concept d'agriculture durable a émergé et a pris l'importance que l'on sait, c'est peut-être qu'on avait fini par oublier, depuis 50 ans, que l'agriculture se doit, par essence, d'être durable. Et il n'est pas besoin d'invoquer le "principe de responsabilité" de Hans **Jonas** pour retrouver ce qui ressort du bon sens. L'agriculture "biologique" est la première à avoir mis en garde et voulu coûte que coûte respecter cette clause de durabilité, dans laquelle l'élevage tient une place essentielle ;
- si l'élevage "biologique" n'a pas le monopole -loin s'en faut- des produits du terroir, avec une forte connotation de qualité, c'est lui qui évoque le mieux, pour le consommateur, cette image très idéalisée de l'élevage d'autrefois que la publicité exploite de plus en plus souvent aujourd'hui. Il est indéniable que, sur ce plan, il s'est avéré être un précurseur ;
- dès lors qu'il ne peut utiliser, sauf dérogation exceptionnelle, des médicaments allopathiques, l'éleveur "biologique" est contraint à la prévention par la maîtrise de la conduite d'élevage et par l'hygiène. En toute logique, pourtant, cette prévention-là concerne tous les élevages. On a trop oublié que le rôle du vétérinaire n'est pas d'abord de soigner, mais de conseiller l'éleveur en hygiène ! La question de sa rémunération dans le cadre de visites systématiques n'a, il est vrai, jamais été véritablement réglée ;

(*) Membre de l'Académie, Président de la Société d'Ethnozootecnie, Professeur à l'École nationale vétérinaire de Nantes, route de Gachet, BP 40706, 44307 Nantes cedex 3

- sur un plan plus général, on peut se demander si certaines des recherches que suscite maintenant l'élevage "biologique" ne seront pas de nature à trouver des applications aussi en élevage conventionnel.

Les adversaires résolu de l'élevage "biologique" mettent souvent en doute la meilleure qualité supposée des produits qui en sont issus, spécialement au plan de la sécurité sanitaire. Il est clair que si des risques pour le consommateur s'avéraient être une réalité, il conviendrait de l'en prévenir objectivement et de trouver les solutions techniquement les plus adaptées pour les réduire. Mais on nous a rappelé que les règles de qualité sanitaire étaient les mêmes pour tous les produits. De toute manière, cette question n'est pas forcément la plus importante compte tenu des motivations des acheteurs de produits "biologiques" qui, pour beaucoup, soutiennent en réalité le système dans son ensemble, ne se limitant pas à souhaiter se nourrir plus "sainement". De même, se demander jusqu'où les consommateurs accepteront d'aller au plan financier et quelles sont donc les perspectives de développement du secteur n'est pas forcément essentiel. Il existe un marché, limité mais en développement, c'est un fait, avec des producteurs et des consommateurs d'un nouveau type, qui ne cherchent pas à obtenir systématiquement le meilleur prix, de vente ou d'achat. Mais pourquoi vouloir toujours considérer l'élevage "biologique" d'un côté, l'élevage conventionnel de l'autre, les comparer et les opposer ? Le retour à une authentique diversité des systèmes de production n'est-il pas de nature, s'il se confirme, à réjouir le plus grand nombre d'entre nous ? En fonction de l'histoire récente et des caractéristiques de chaque exploitation, la manière dont les éleveurs respecteront les objectifs de durabilité, de bien-être animal, d'autonomie relative variera, mais ces objectifs sont clairement proposés aujourd'hui à l'élevage tout court.

Les éleveurs "biologiques" sont les premiers à s'être engagés résolument sur ces voies et ce sont eux qui vont le plus loin. Sans doute méritent-ils, pour ces raisons, une certaine considération, à la condition qu'ils reconnaissent eux-mêmes les limites de leur système, en termes notamment de volumes de production et de difficulté, pour les personnes à faible revenu, d'accéder à leurs produits. Que sera l'élevage de demain ? Nul ne le sait. Jusqu'à preuve du contraire, la diversité des systèmes de production, dont l'élevage "biologique" n'est qu'un aspect - même s'il s'avérait qu'il montre effectivement la direction à suivre - demeure une bonne garantie d'adaptation.